MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC PERSONNES HABILES À VOTER
RÈGLEMENT 283-2025

Je, soussignée, Carole-Anne Jacques directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Victor, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 16h00 ce 3e jour de décembre 2025.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 3e jour de décembre 2025.

Donné à Saint-Victor, 3 décembre 2025

_____

Carole-Anne Jacques
Directrice générale/greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Victor